

Annexe au ROI - Article 23 Organisation des cours

Domaine de la Musique		
Les cours de base		Nombre d'années d'études
Formation Musicale		
Filière préparatoire	Dès l'âge de 5 ans Éveil sensoriel et ludique de l'enfant aux différents paramètres du monde sonore (durée, intensité, timbre, hauteur).	1 à 2 années de cours (P1/P2)
Filière de Formation - enfants *	Dès l'âge de 8 ans	5 années (F1/F2/F3/F4/F5)
Filière de Formation –adolescents - adultes *	Dès l'âge de 13 ans	3 années (FA1/FA2/FA3)
Filière de Transition	Dès l'âge de 11 ans	
<i>*Obligatoire pour avoir accès au cours d'instrument</i>		
<i>** Accès réservé sur avis du Conseil de classe et d'admission</i>		
<i>Condition d'accès : avoir obtenu le certificat de formation à l'issue de la 5^{ème} année « enfants » ou de la 3^{ème} année « adolescents-adultes »</i>		
Formation Instrumentale		Nombre d'années d'études
Filière de Formation - enfants	Dès l'âge de 8 ans	5 années (F1/F2/F3/F4/F5)
Filière de Formation –adolescents - adultes	Dès l'âge de 13 ans	4 années (FA1/FA2/FA3/FA4)
Filière de Qualification - enfants	Dès l'âge de 11 ans	5 années (Q1/Q2/Q3/Q4/Q5)
Filière de Qualification –adolescents - adultes	Dès l'âge de 16 ans	4 années (QA1/QA2/QA3/QA4)
Filière de Transition **	Dès l'âge de 11 ans	5 années (T1/T2/T3/T4/T5)
<i>* Accès réservé sur avis du Conseil de classe et d'admission</i>		
<i>Condition d'accès :</i> - avoir obtenu le certificat de formation pour la spécialité concernée - fréquenter régulièrement le cours de FM ou avoir obtenu le diplôme de transition en FM - fréquenter régulièrement un des cours suivants : analyse musicale, écriture musicale, ensemble instrumental, ensemble musical de transmission orale, formation musicale, histoire de la musique et audition commentée, improvisation musicale, lecture à vue, musique de chambre instrumentale, rythmes et rythmique, transposition		
Chant (classique ou variété)		
Filière de Formation	Dès l'âge de 12 ans	5 années (F1/F2/F3/F4/F5)
Filière de Qualification	Dès l'âge de 12 ans	5 années (Q1/Q2/Q3/Q4/Q5)

Filière de Transition **	Dès l'âge de 12 ans	5 années (T1/T2/T3/T4/T5)
<i>* Accès réservé sur avis du Conseil de classe et d'admission</i> <i>Condition d'accès :</i> - avoir obtenu le certificat de formation pour la spécialité concernée - fréquenter régulièrement le cours de FM ou avoir obtenu le diplôme de transition en FM <i>fréquenter régulièrement un des cours suivants : analyse musicale, écriture musicale, ensemble instrumental, ensemble musical de transmission orale, formation musicale, histoire de la musique et audition commentée, improvisation musicale, lecture à vue, musique de chambre instrumentale, rythmes et rythmique, transposition</i>		
Analyse		
Filière de Formation	Dès l'âge de 11 ans	2 années (F1/F2)
Filière de Qualification	Dès l'âge de 12 ans	3 années (Q1/Q2/Q3)
Ecriture musicale		
Filière de Formation	Dès l'âge de 11 ans	4 années (F1/F2/F3/F4)
Filière de Qualification	Dès l'âge de 14 ans	4 années (Q1/Q2/Q3/Q4)
Filière de Transition	Dès l'âge de 14 ans	4 années (T1/T2/T3/T4)
Les cours complémentaires		Conditions d'admission
Histoire de la musique et audition commentée	Ouvert à tous	
Ensemble de cordes	Ouvert aux instruments de la famille des cordes frottées (Alto-Violon-Violoncelle, ...)	-fréquenter régulièrement ou avoir terminé le cours Formation Instrumentale (F2 ou plus)
Ensemble de cuivres	Ouvert aux instruments de la famille des cuivres (trompette – trombone – euphonium – tuba, ...)	-fréquenter régulièrement ou avoir terminé le cours Formation Instrumentale (F4 ou plus)
Ensemble instrumental	Ouvert à tous	
Ensemble Vocal « INCANTO »	Dès l'âge de 14 ans	
Guitare d'accompagnement	Dès l'âge de 12 ans	-fréquenter le cours de Formation Musicale ou avoir obtenu en Formation Musicale -soit le certificat de formation F5 « enfants » ou de F3 « adolescents-adultes » -soit un certificat de qualification -soit le diplôme de transition
Clavier d'accompagnement	Dès l'âge de 12 ans	-fréquenter le cours de Formation Musicale ou avoir

		obtenu en Formation Musicale -soit le certificat de formation F5 « enfants » ou de F3 « adolescents-adultes » -soit un certificat de qualification -soit le diplôme de transition
Lecture à vue instrumentale	Dès l'âge de 7 ans	-fréquenter régulièrement le cours de formation instrumentale soit avoir obtenu -un certificat de qualification -soit le diplôme de transition
Musique de chambre instrumentale	A partir de Q1/T1 Obligatoire à partir de la T3	

Domaine des Arts de la Parole et du Théâtre

Cours de base		Nombre d'années d'études
Formation PLURIDISCIPLINAIRE		
Filière préparatoire	De 5 à 8 ans	4 années (P1/P2/P3/P4)
Filière de formation - enfants	De 8 à 13 ans	6 années (F1/F2/F3/F4/F5/F6)
Filière de Formation – adolescents et adultes	Dès 14 ans	2 années (FA1/FA2)
DECLAMATION		
Filière de formation - enfants	De 10 à 13 ans	4 années (F1/F2/F3/F4)
Filière de Formation – adolescents et adultes	Dès 14 ans	2 années (FA1/FA2)
Filière de Qualification	Dès 14 ans	4 années (Q1/Q2/Q3/Q4)